

10



22



24



20

03 Édito de Bruno Lion

EN BREF

- 04 Actualités et tendances
- 07 Le mot du DG par Jean-Noël Tronc

LE MUSÉE SACEM PRÉSENTE

- 09 *La même Biclo*, hymne officiel du Tour de France

DOSSIER

- 10 Bilan: recherche sortie de crise désespérément

REGARDS

- 16 #ScèneFrançaise: pour redonner de l'air à la musique

PORTRAIT

- 20 Izïa: l'ode à la résilience

#LASACEMSOUTIENT

- 22 Soutien aux projets artistiques et culturels

REPORTAGE

- 24 Covid-19 et festivals: chronique d'une adaptation

LA FABRIQUE CULTURELLE PRÉSENTE

- 27 La musique, outil de retour à une vie normale

+ Restez connecté à l'actualité de la Sacem sur **SACEM.FR** et à la vie de la création sur **la-fabrique-culturelle.sacem.fr**



Suivez-nous!



Signatures



Philippine Donnelly

Animée par la passion de rendre l'information accessible au plus grand nombre, Philippine Donnelly a choisi de devenir journaliste après dix ans dans l'administration. Elle a notamment collaboré avec *La Croix* et le *JDD*.



Pascal Bertin

Journaliste indépendant et auteur spécialisé en musique (*Vice France*, *i-D*, *Libération*, *Tsugi...*) après avoir été rédacteur en chef du site et des hors-série aux *Inrockuptibles*, Pascal Bertin est aussi auteur de documentaire TV et consultant en relation avec les médias pour des artistes émergents.

Éléonore Colin

Entre Brian Eno et les ris de veau, son cœur balance... Journaliste indépendante à *Télérama* et à *M Le Mag*, Éléonore Colin a deux amours: la musique et la gastronomie.

Édito

BRUNO LION,
PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La création devra être au cœur du redémarrage de la filière musicale



Mardi 16 juin, dans un contexte historiquement grave pour la musique, les auteurs, compositeurs et éditeurs membres de la Sacem ont participé massivement à l'élection de leurs représentants. Ils ont aussi voté en faveur d'évolutions statutaires indispensables pour faire face à la crise actuelle, dont les traces sont chaque jour plus profondes. Leur vote est le signe de la confiance qu'ils accordent à notre Sacem en cette période si complexe. Tout le Conseil d'administration prend la mesure toute particulière de notre responsabilité. Celle de protéger et de reconstruire.

Les chiffres le confirment: la musique connaît une catastrophe industrielle sans précédent. Le cabinet EY estime à 4,5 milliards d'euros les pertes pour notre filière, rien que pour l'année 2020. Pour les auteurs, compositeurs et éditeurs, dont le rôle est aussi central que leur statut est fragile, ce seront probablement plus de 250 millions d'euros de manque à gagner, cette année. Un quart des droits d'auteur qui devaient être collectés ne le seront pas. Le choc est d'une violence jamais connue depuis la création de la Sacem, en 1851.

L'étude réalisée par EY pour l'association Tous pour la musique (TPLM) pointe le risque d'un effet domino majeur: lorsque les uns sont en situation d'affaiblissement, c'est toute la chaîne qui est en péril et en particulier des auteurs, compositeurs et éditeurs dont la rémunération est totalement dépendante de la diffusion de leurs œuvres.

À la Sacem, dès le 26 mars, nous lançons un plan d'urgence de 43 millions d'euros pour nos membres: un fonds de secours pour les situations de détresse, un renfort des avances pour amortir le choc, et une première adaptation de nos aides pour préparer la reprise. Ces derniers mois, nous avons accompagné nos membres, qui ont su réinventer les modalités d'exercice de leur métier. Nous avons été la première société

d'auteurs au monde à mettre en place un mode de rémunération pour les livestreams. Et alors que la scène est à l'arrêt depuis plus de cent jours, nous avons initié l'opération #ScèneFrançaise.

Avec vos organisations professionnelles, nous n'avons cessé d'exercer un plaidoyer auprès du Gouvernement. Nous nous réjouissons d'avoir été souvent écoutés et entendus. Mais l'essentiel reste devant nous. Si l'éligibilité des artistes-auteurs au fonds de secours était une victoire, on ne connaît toujours pas le détail des cotisations pour lesquelles ils sont exonérés, ni sur quelle période. Il est pourtant vital que le fonds de solidarité puisse s'appliquer au moins jusqu'à la fin de l'année 2021 pour prendre en compte les pertes différées. De même, pourquoi l'édition musicale resterait-elle encore le seul métier de la musique à ne pas bénéficier d'un crédit d'impôt? La reconstruction doit aussi passer par le Centre national de la musique (CNM), avec une stratégie de ruissellement de l'amont vers l'aval. Les auteurs, compositeurs et éditeurs sont les premiers à investir leur temps et leur argent. Ils doivent être les premiers à être encouragés par des programmes d'aide spécifiques et une contribution à ces investissements créatifs. Affecter une ressource fiscale nouvelle, très significative et pérenne au CNM, est aujourd'hui plus que jamais nécessaire.

Le premier défi de ce nouveau mandat est limpide: expliquons sans cesse les spécificités de nos métiers. Comme toujours dans l'histoire du droit d'auteur, la pédagogie d'aujourd'hui, ce sont nos droits de demain. Dans une enquête récente, nos membres soulignent à 64% que l'une de leurs plus grandes difficultés reste la méconnaissance de leurs métiers. Comment compter, en effet, sur les politiques publiques lorsque les décideurs n'identifient pas vos problématiques, faute de savoir « dans quelle case vous ranger »? Plus que jamais, notre gestion collective, qui rassemble nos métiers, est notre force, pour faire mieux connaître nos attentes et porter notre voix.

Sacem | Ensemble, faisons vivre la musique

mag sacem | Magazine des sociétaires Sacem | **Directeur de la publication:** Jean-Noël Tronc | **Directrice de la rédaction:** Catherine Boissière | **Comité de rédaction:** Élisabeth Anaïs, Vanessa Bertran, Dominique Dalcan, Claude Lemesle, Bruno Lion, Jean-Claude Petit, David Séchan, Patrick Sigwalt et Arnold Turboust | **Ont collaboré à ce numéro:** Kim Julian, Julie Poureau et Nicolas Pribile | **Coordination et suivi de projet:** Laurent Coulon, Éloïse Dufour et Karine Peffer | **Direction artistique et maquette:** Richard Paoli, agence 21x29,7 | Le magazine des sociétaires Sacem est publié tous les quatre mois | N° ISSN 2108-8802 | Sacem - Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique | Société civile à capital variable immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro D 775 675 739 | Siège social: Sacem - 225 avenue Charles-de-Gaulle - 92528 Neuilly-sur-Seine Cedex | Tél.: 0147154715 | **En couverture:** © AlenPopov; ASphotowed; BrianAJackson; DisobeyArt; Dusanpetkovic; FangXiaNuo; Fizkes; Fotokita; Franckreporter; FTiare; G-stockstudio; Gary Burchell; Georgjievic; Maica; Marc Chesneau; Martin Dimitrov; Mattjeacock; Mypurgatoryyears; Omar Osman; Pekic; PeopleImages; Svetikd; Vgajic; Wild spirit shoot; Wundervisuals; YakobchukOlena; Yanyong

Un Conseil d'administration renouvelé

Les auteurs, compositeurs, éditeurs membres du Conseil d'administration ont été élus le mardi 16 juin, lors de l'Assemblée générale annuelle de la Sacem.



© LIONEL PAGES - MARC CHESNEAU - CHRISTIAN BARON

De gauche à droite et de haut en bas.

Président: Bruno Lion, éditeur – **Vice-présidents:** Richard Seff, auteur; David Séchan, éditeur; Arnold Turboust, compositeur.

TréSORIER: Thierry Communal, éditeur – **TréSORIER ADJOINT:** Thierry Perrier*, éditeur.

Secrétaire général: Patrick Sigwalt, compositeur – **Secrétaire générale adjointe:** Élisabeth Anaïs, autrice.

Administrateurs(trices): Frédérique Alie*, autrice; Vanessa Bertran, autrice; Frédéric Doll, auteur; Brice Homs*, auteur; Gilles Amado, réalisateur; Anne Dorr*, réalisatrice; Wally Badarou*, compositeur; Dominique Dalcan*, compositeur; Dominique Pankratoff, compositeur; Laurent Petitgirard, compositeur; Nicolas Galibert, éditeur; Caroline Molko*, editrice.

* Nouvellement élu(e)s.



Retrouvez toutes les actus sur [SACEM.FR](https://www.sacem.fr)

Accueil du public

Après trois mois de fermeture en raison de la crise sanitaire, les soixante délégations et le siège de la Sacem ouvrent progressivement leurs portes à nouveau au public. L'ensemble du personnel de la Sacem est heureux de pouvoir accueillir – dans le respect des gestes barrières et de la distanciation sociale – ses clients, partenaires et sociétaires.

En savoir plus [@sacem.fr](https://www.sacem.fr)

Hommage



© FREDERIC REGLAIN/GAMMA-RAPHO

« Jean-Loup Dabadie était un être rare. De sa plume d'une extrême élégance naissaient des œuvres "tous publics". Il avait le raffinement populaire. Académicien, mais jamais académique, il était l'impertinence de Bedos, les sanglots de Reggiani, la délicatesse de Julien Clerc. Arlequin du vers et de la prose, unique dans sa diversité, aussi sensible (ah! la lettre de Rosalie!) que drôle (ah! la voix off de Rochefort dans Un éléphant, ça trompe énormément!), il a donné au vieux Jean et au vieux Serge leur dernier texte enregistré. Maintenant, je sais, pour l'un et Le temps qui reste pour l'autre. Apparemment sûr de sa plume, mais écrivant le feu à l'âme et le doute au cœur, Jean-Loup, mon cher Jean-Loup que j'aimais tant, nous laisse aujourd'hui une œuvre qui le rend définitivement immortel. »

C'est avec ces mots que Claude Lemesle, auteur et président d'honneur de la Sacem, rendait hommage, au nom du Conseil d'administration de la Sacem, à Jean-Loup Dabadie, le 24 mai dernier. Jean-Loup Dabadie ou une vie entière consacrée à l'écriture sous toutes ses formes. Rien n'a échappé à cet insatiable amoureux de la langue française, auteur prolifique ayant déposé plus de cinq cents œuvres à la Sacem, scénariste remarquable et écrivain passionné. La Sacem salue la mémoire de toutes celles et ceux parmi ses membres qui nous ont quittés au cours des premiers mois de l'année 2020: Alana Filippi, Graeme Allwright, Manu Di Bango, Christophe, Idir, Mory Kanté, Guy Bedos...

Hommages sur [@createurs-editeurs.sacem.fr/actualites-agenda/actualites/hommages](https://www.createurs-editeurs.sacem.fr/actualites-agenda/actualites/hommages)

Tendances

Répartition du lundi 6 juillet 2020



406,1 M€ de droits d'auteur ont été traités lors de la répartition du 6 juillet. Une baisse de 4,12% par rapport à juillet 2019, en raison des droits déjà payés en janvier 2020 au titre des chaînes de la TNT, du câble, du satellite et de l'ADSL. En neutralisant l'effet de ce paiement, la répartition de juillet est en progression de 3,65%.



149 M€ ont été répartis pour le secteur de la **télévision**. Le secteur public (40 M€) baisse de 3,87% et le secteur privé (46 M€) de 4,54%.



+ 4,14% pour les droits issus des diffusions **radio** (44 M€). Le secteur public diminue de 3,08%, quand le secteur privé progresse de 8,13% grâce à des compléments de droits pour la publicité.



57 M€ ont été traités pour les **spectacles**, soit +14,22% en raison d'une forte hausse des droits répartis au titre des tournées (+ 31,49%).



58 M€ ont été répartis pour la musique de **sonorisation** (- 4,15% en raison de la remise tardive des fichiers de diffusion de la part de Mood Media). Les discothèques progressent de 1,55%.



13 M€ pour les **supports phonographiques** (- 17,99%). Les droits des supports vidéographiques seront désormais payés trimestriellement.



+ 86,30% pour les droits en provenance de **l'étranger** (14 M€).



+ 113,83% pour le secteur des téléchargements (1,7 M€). Le streaming et le web 2.0 (53 M€) progressent de 12,51%.



7 M€ pour les droits issus de la **vidéo à la demande** (+7,89%).

Prochaine répartition: **lundi 5 octobre 2020.**

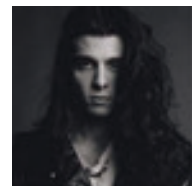
Informations sur les répartitions précédentes:

[@createurs-editeurs.sacem.fr](https://www.createurs-editeurs.sacem.fr) > Votre espace membre > Consulter mes feuillets de répartition



Coups de cœur

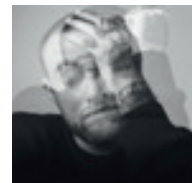
BEN MAZUÉ, AUTEUR, COMPOSITEUR, INTERPRÈTE



Découverte

Billy Raffoul

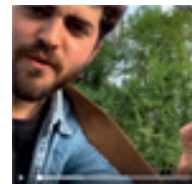
C'est mon dernier artiste « coup de cœur ». Sa chanson *Acoustic* est tout simplement imparable.



Album

Circles
Mac Miller

L'album posthume de Mac Miller est magnifique. Les titres sont à la fois sobres et doux, et pourtant c'est puissant. Tout est cohérent. Cette cohérence est la grande qualité de l'album.



Concert en livestream

« Les couchers de soleil » de TiBZ

J'aime beaucoup « Les couchers de soleil » de TiBZ, postés tous les deux jours sur Instagram et Facebook pendant le confinement. Et je prêche un peu pour ma paroisse puisque j'ai moi-même participé à une session !

La Komca choisit la Sacem pour représenter ses ayants droit en Europe

La société sud-coréenne Komca a confié à la Sacem un mandat pour la gestion des droits en ligne de ses membres en Europe. Depuis plusieurs années, le succès du répertoire musical sud-coréen dépasse les frontières de l'Asie et devient un phénomène mondial. Ce partenariat établit pour la première fois un pont stratégique entre l'Europe et le continent asiatique. Pour la Sacem, il s'ajoute aux mandats déjà conclus avec des éditeurs internationaux comme Universal Music Publishing, Warner Chappell, Wixen Music Publishing et Impel, mais aussi avec la société d'auteurs canadienne Socan. Dorénavant, le répertoire de la Komca sera inclus dans les licences multiterritoriales négociées par la Sacem avec les plateformes digitales. La Komca bénéficiera d'un accès à URights, la plateforme de gestion des droits d'auteur pour la musique en ligne, développée par la Sacem en partenariat avec IBM. Ainsi, la Komca pourra suivre en temps réel chaque étape du traitement des données liées aux œuvres de son répertoire et accéder à l'outil de business intelligence pour disposer d'analyses sur le marché, les collectes et les répartitions online.

La culture avec la copie privée



Instaurée en 1985 en France, la rémunération pour copie privée est une ressource vitale pour la culture. Elle contribue à la rémunération des auteurs, compositeurs, éditeurs, producteurs et artistes de tous les répertoires artistiques. Un quart des sommes est affecté en soutien à des milliers de projets culturels chaque année. Pour tout savoir et comprendre, découvrez la nouvelle version du site de l'association La culture avec la copie privée. Clair et pédagogique.

En savoir plus www.copieprivée.org

Concert en réalité virtuelle



Une première mondiale. Le 21 juin, jour de la Fête de la musique, Jean-Michel Jarre a donné un concert en direct sur sa chaîne YouTube. Les spectateurs équipés chez eux de casques spéciaux ont pu vivre une expérience unique d'un concert live à la maison en immersion totale grâce à la réalité virtuelle. L'avatar de Jean-Michel Jarre était diffusé sur grand écran dans les jardins du Palais Royal à Paris.

En savoir plus www.jeanmicheljarre.com

+ Retrouvez toutes les actus sur [SACEM.FR](http://www.SACEM.FR)

JEAN-NOËL TRONC,
DIRECTEUR GÉNÉRAL-GÉRANT

Préserver votre avenir



En ce début d'été marqué par l'absence de milliers de festivals, concerts et événements culturels, le *Magsacem* porte l'empreinte de la terrible crise que traverse notre secteur. La culture a été la première à être privée de ses activités avec l'annulation, dès le printemps, de tous les concerts. Elle sera parmi les derniers secteurs à en sortir. Beaucoup de festivals ou de grandes tournées ne reprendront pas avant l'été 2021. Une étude du cabinet EY pour l'association Tous pour la musique (TPLM) fait état de 4,5 milliards d'euros de pertes de chiffre d'affaires dans la filière musicale. C'est 43 % des revenus de la filière prévus en 2020 qui ont disparu, et jusqu'à 83 % pour le spectacle de variétés et de musiques actuelles !

Face à cette situation d'une gravité sans précédent, nous avons rapidement mis en place, avec notre Conseil d'administration, des mesures qui répondent à la fois à l'urgence de la situation et aux risques durables qu'elle soulève pour les créateurs. Notre priorité a été de garantir la continuité de nos missions premières, en sécurisant les répartitions du 6 avril et du 6 juillet derniers et en garantissant une continuité de service pour nos membres, nos clients et porteurs de projets culturels. Toutes les facturations ont été suspendues pour les centaines de milliers de clients fermés. Nous avons ensuite lancé un plan de mesures d'urgence à hauteur de 43 millions d'euros pour les auteurs, compositeurs et éditeurs, afin de secourir immédiatement les plus en difficulté, proposer des avances de droits d'auteur et adapter notre programme d'aide aux éditeurs. Dans le même temps, nous avons engagé, avec une série de mesures dont un plan de chômage partiel massif, un plan d'économies sur les coûts de gestion de la Sacem.

Dès le début du confinement, votre société a pris la mesure de ce que la crise signifiait pour vous : une redoutable double lame de pertes de revenus. De manière immédiate, vos projets ont été stoppés, mais la chute des droits d'auteur se fera principalement sentir l'an prochain, lors des répartitions de janvier, avril et juillet 2021. L'annulation des concerts, la fermeture des magasins et autres lieux publics diffusant de la musique, la chute des revenus publicitaires pour les médias, des ventes de CD ou des appareils assujettis à la copie privée, cumulées aux effets d'une crise mondiale sur vos droits étrangers : tout cela signifie un manque à gagner considérable. À l'heure qu'il est, nous estimons la perte globale des collectes de droits d'auteur due à la crise à 250 millions d'euros, soit entre 20 et 25 % des collectes, pour cette année.

La baisse de nos collectes impactera violemment le compte de gestion de la Sacem pour 2020. Les prélèvements sur droits, qui financent à 70 % notre budget, chutent nécessairement de la même ampleur que nos collectes. La Sacem est une société à but non lucratif, qui ne fait ni épargne, ni profits. Autrement dit, il n'existe pas à la Sacem de « réserves » dans lesquelles nous pourrions puiser pour faire face à la crise. Nous avons financé nos mesures de secours par l'emploi exceptionnel des sommes provenant des 25 % de la copie privée, grâce à une

ordonnance gouvernementale du 27 mars qui autorise les organismes de gestion collective à affecter ces dernières à leurs membres jusqu'à la fin de l'année. Nous avons également financé les avances par la mobilisation d'une partie de la trésorerie des sommes en attente de répartition. Notre objectif ultime est de limiter l'impact de cette crise pour vous, auteurs, compositeurs et éditeurs, en mettant en œuvre un plan d'économies plus vaste, sans mettre en danger l'avenir de votre société. Par ailleurs, le 16 juin dernier, lors de notre Assemblée générale, les membres de la Sacem ont voté des dérogations statutaires exceptionnelles qui nous permettent de nous inscrire dans une stratégie de retour progressif à l'équilibre du compte de gestion, sur plusieurs années, en préservant les membres et en évitant une forte hausse des prélèvements sur droits.

Pendant cette crise, nous avons aussi mis en place des actions pour continuer à défendre vos droits. Vous trouverez, dans ce numéro du *Magsacem*, un article à propos de la rémunération des concerts en ligne ou *livestreams*, qui garantit ainsi une source de revenus supplémentaires pour tous ceux qui sont privés de scène. Une autre action imaginée par votre société est la campagne baptisée #ScèneFrançaise ; elle remporte un grand succès et permet de donner une plus grande visibilité à vos œuvres. Beaucoup d'entre vous témoignent leur soutien à cette initiative dans ce *Magsacem*.

Tout au long de cette période, nous avons, main dans la main, travaillé avec vos organisations professionnelles et sommes intervenus très régulièrement auprès des pouvoirs publics pour qu'ils prennent en compte vos métiers dans tous les plans de sauvegarde économique. Nous avons directement contribué aux mesures décidées par le Gouvernement, comme le renflouement du Centre national de la musique (CNM), l'éligibilité des auteurs et compositeurs au fonds de soutien de 7 milliards d'euros aux TPE et indépendants ou les mesures en faveur des intermittents du spectacle. Nous restons mobilisés et avons accueilli avec espoir la nomination de Roselyne Bachelot comme ministre de la Culture. Puisse-t-elle mesurer votre détresse et celle du monde de la culture. Un plan de relance massif est aujourd'hui indispensable pour aider notre secteur non seulement à se relever, mais aussi à renforcer sa contribution au redressement économique et social de notre pays.

À la Sacem, nous avons une responsabilité particulière pour protéger et promouvoir le droit d'auteur et la gestion collective. Nos combats sur ce plan vont se poursuivre, au plan national d'abord avec la construction d'un CNM mieux financé et davantage centré sur les auteurs, les compositeurs et les éditeurs, mais aussi la poursuite des chantiers sur le statut des auteurs.

L'Union européenne, avec toutes ses imperfections, reste un cadre protecteur indispensable dans un monde de plus en plus incertain. J'y jouerai mon rôle en tant que nouveau président du Gesac (Groupement européen des sociétés d'auteurs et de compositeurs) afin de défendre vos métiers, vos droits et notre action collective.

Jean-Noël Tronc, élu président du Gesac



Le directeur général-gérant de la Sacem a été élu président du Gesac, Groupement européen des

sociétés d'auteurs et compositeurs, pour un mandat de deux ans. Le Gesac représente aujourd'hui plus d'un million de créateurs et éditeurs à travers l'Europe dans tous les genres artistiques, de la musique au cinéma en passant par les arts graphiques, l'humour ou la littérature. Conscient des défis d'envergure qui se posent aujourd'hui, Jean-Noël Tronc commente : « *Les sociétés d'auteurs que le Gesac représente seront financièrement fragilisées à cause de la baisse des collectes, qui affaiblira leurs ressources. Nous devons repenser les priorités de l'Union européenne et faire de la culture et de la création une priorité absolue dans les plans de relance à venir et dans l'agenda de la Commission européenne, du Parlement européen et des gouvernements. Dans cette perspective, le Gesac porte une responsabilité importante. Il représente des créateurs de toutes formes d'art et de toutes origines ; la gestion collective de la collecte des droits dans un but non lucratif est un modèle inventé en Europe et les sociétés d'auteurs européennes jouent toujours un rôle moteur reconnu partout dans le monde.* »

En savoir plus [W](http://authorsocieties.eu) authorsocieties.eu



© JOSE ANTONIO LUQUE OLMEDO

Rémunération pour les livestreams

La Sacem a mis en place une rémunération exceptionnelle des droits d'auteur spécialement adaptée à la diffusion des livestreams.

C'est l'un des acquis de cette période inédite. Privés brutalement de scène et de rencontres avec leur public, de très nombreux artistes ont vu dans le livestream l'opportunité de continuer à diffuser leur musique et leurs créations. Le nombre de livestreams a explosé dans le monde entier, permettant aux artistes de rester connectés avec leur communauté. Pour accompagner et soutenir ses membres pendant cette période difficile, la Sacem a mis en place une rémunération exceptionnelle des droits d'auteur spécialement adaptée à la diffusion des livestreams. Cette répartition spécifique a pour objectif d'assurer une rémunération à celles et ceux qui ont été impactés par l'annulation des spectacles pendant la crise sanitaire. La Sacem a des accords avec la majorité des plateformes (YouTube, Facebook, Instagram, Twitch...) au titre de l'utilisation de son répertoire et est donc rémunérée en conséquence.

Déclarez vos livestreams

Les auteurs, compositeurs et éditeurs membres de la Sacem dont les livestreams ont recueilli plus de mille vues (le nombre de vues final pris en compte par la Sacem pour le calcul de la répartition sera celui au 30 septembre 2020) doivent déclarer leur live sur internet depuis leur espace membre sur sacem.fr. Les droits d'auteur collectés pour les livestreams diffusés pendant la crise jusqu'au 30 août 2020 seront répartis en janvier et avril 2021 et concerneront toutes les œuvres déposées à la Sacem : chanson, instrumental, texte, sketch, DJ set...

En savoir plus [W](http://createurs-editeurs.sacem.fr) createurs-editeurs.sacem.fr > Notre actualité

+ Retrouvez toutes les actus sur SACEM.FR



© ARCHIVES SACEM

La Môme Biclo, hymne officiel du Tour de France

Une chanson riche de sous-entendus grivois écrite par Lucien Cazalis, composée par Roger Dufas et Frédo Gardoni en 1931, à retrouver au cœur de l'exposition « Accordéon, la boîte à frissons » sur le musée Sacem. Une expo virtuelle qui retrace cent quatre-vingt-dix ans d'une histoire musicale pas banale...

Frédo Gardoni était un personnage au physique imposant, ce qui le rapprocha très vite, comme beaucoup d'accordéonistes, du monde des sportifs et particulièrement de la petite reine. Né en Italie, il a vite adopté le profil du titi parisien, comme Émile Prud'homme ou plus tard Jo Privat. Accordéoniste officiel du Tour de France durant les années 30, on lui doit un certain nombre de marches officielles : *P'tit gars du Tour* (1932), *Et vas-y Théophile!* (hommage à Théophile Beeckman, grand champion cycliste des années 20 qui remporta deux fois la grande boucle), *Le Maillot jaune*, *La Fleur au guidon*, *Vive le Tour de France*, *Le Tour qui passe*, *Les Champions de la route*...

La Môme Biclo, hymne du Tour de France, est un hommage à la bicyclette enregistré en compagnie du chanteur Jean Cyrano. Il était le roi du jeu de mots comme pour ce titre : *Au trot... mobile*.

+ Retrouvez cette archive et l'exposition dans son intégralité ici : musée.sacem.fr > Nos expositions



BILAN

CHERCHE *sortie* *de crise* DÉSESPÉRÉMENT

En attendant une reprise complète de la production et du live, la filière musicale se mobilise, évalue les dégâts de la crise, réclame un meilleur soutien de l'État, mais entrevoit le bout du tunnel grâce à la prise de conscience de sa fragilité et une solidarité nouvelle.

P

Pour la musique, il y aura bien un avant et un après printemps 2020. Mais bien malin qui pourrait prédire l'avenir. Et surtout, les conséquences à moyen et long termes de l'épidémie de Covid-19 pour l'industrie musicale, en premier lieu pour ceux qui en forment l'indispensable tissu créatif: auteurs, compositeurs et éditeurs. En provoquant un arrêt de la production d'œuvres et de toute forme de représentation scénique, cette crise sans précédent a jeté le trouble sur un secteur économique affaibli. « *Il y aura de la casse* », prévoient nombre de professionnels du milieu sans encore en chiffrer l'ampleur. Longtemps dans l'incertitude sur le calendrier de



+ Retrouvez ce dossier
sur SACEM.FR





reprise, le secteur se mobilise et de nombreuses initiatives laissent espérer qu'un soutien financier, la solidarité et de nouvelles pratiques permettront aux plus fragilisés de se relever.

Un secteur en péril

« Les revenus de l'industrie musicale mondiale seront à la baisse pour l'année 2020 », prévient froidement le cabinet d'analyse britannique Midia : entre -34% dans le pire des cas à -28% dans le plus favorable. Sa projection englobe les ventes de musique enregistrée, l'édition, les revenus liés aux concerts, au merchandising et aux partenariats ou la publicité. En France, sur la base d'une étude réalisée par EY pour TPLM, l'association qui porte la voix de la filière musicale, les pertes sur le chiffre d'affaires de la filière sont estimées à 4,5 milliards d'euros, soit 43 % du prévisionnel de l'année 2020. Pour la musique enregistrée, c'est une baisse de 235 millions d'euros qui est attendue, soit une perte de 21 % sur un chiffre d'affaires encore constitué de ventes physiques pour 65 %. « Les revenus

du streaming (-7% par rapport au prévisionnel avant Covid) n'amortiront pas l'effondrement des ventes de disques et des droits voisins (-40% par rapport au prévisionnel) dû à la fermeture des magasins et autres lieux ouverts au public. La chute des droits normalement collectés sur la période affectera au-delà des six prochains mois les revenus des producteurs et les aides apportées à plus de trois cents projets potentiels », prédit l'étude EY.

Par-delà l'impact négatif notamment sur l'emploi, l'étude redoute aussi que la crise mette en péril « la capacité de la filière à poursuivre ses missions sociétales, en faisant vivre les territoires, en créant du lien social et en contribuant à l'accès à la culture et à l'éducation artistique ».

Sur les seuls droits d'auteur musicaux, commente Marc Lhermitte

associé chez EY, « compte tenu du temps nécessaire à la collecte et à la répartition [...], les ayants droit verront leurs revenus se réduire avec un décalage de six à dix-huit mois et ils porteront le fardeau de la crise au premier semestre 2021. Ainsi, dans le cas des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique, le manque à gagner est estimé par la Sacem à 250 millions d'euros et il aura des répercussions sur le long terme, frappant une population déjà vulnérable et peu protégée par les dispositifs de soutien actuels ».

Autour des artistes, auteurs, compositeurs, interprètes, musiciens de tous les répertoires, DJ mais aussi humoristes, éditeurs, labels, tourneurs, managers, attachés de presse..., c'est tout un secteur, qui se trouve lourdement impacté, avec au premier rang l'ensemble des métiers en prise avec le live :

Pour 2020, les revenus de l'industrie musicale connaîtront une baisse située entre 28 et 34 %, selon Midia.

Une mobilisation mondiale

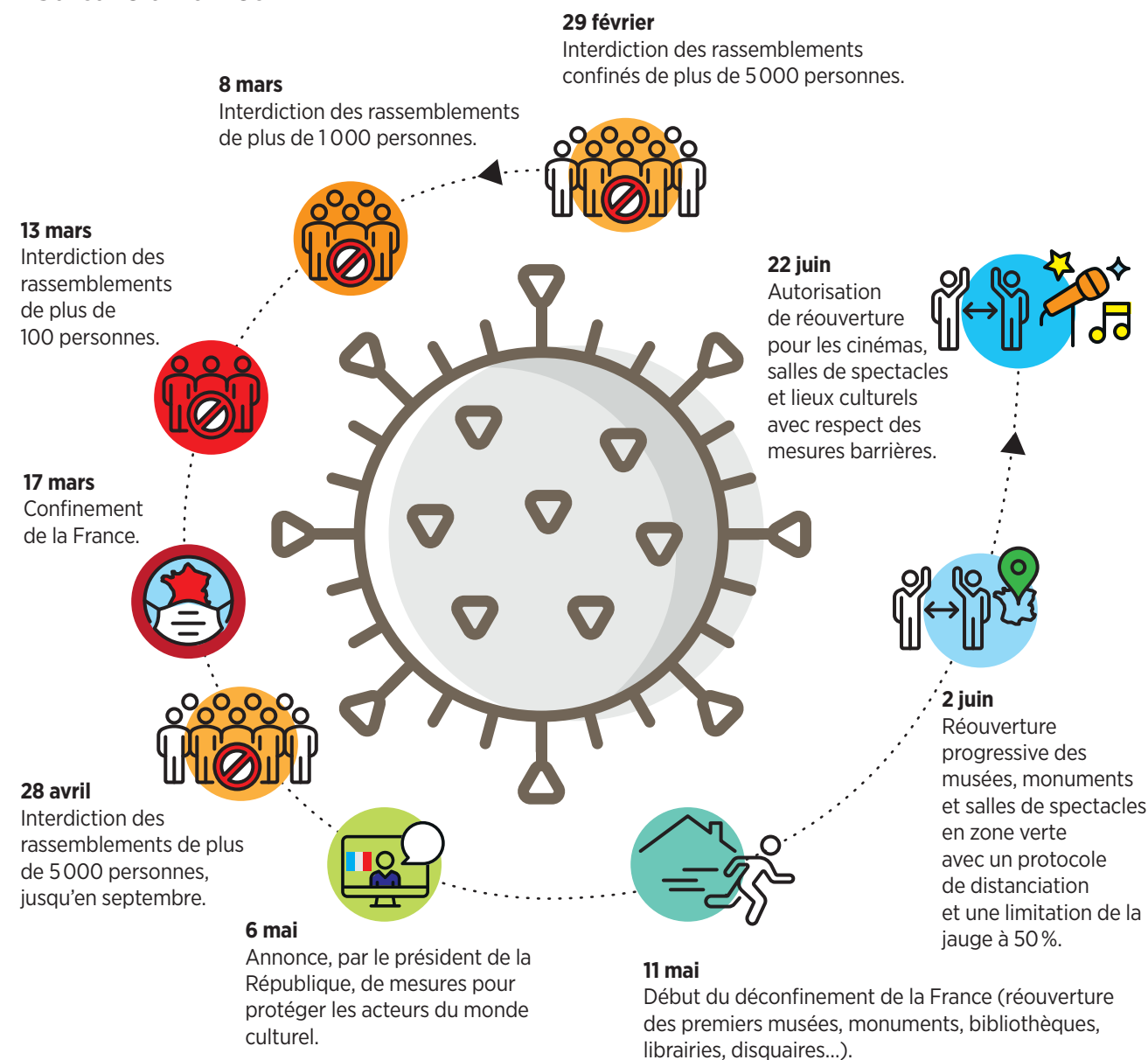
En matière d'aide à la culture et à la musique, l'Europe a réagi en rangs très dispersés. Dans la plupart des pays, aides exceptionnelles, fonds de garantie ou allocations ont été débloqués en urgence. L'Allemagne a pris les mesures les plus importantes et les plus rapides avec un programme d'aide à la culture d'un milliard d'euros, dont 250 millions pour les institutions et entreprises privées et 450 millions pour des projets liés à la musique live, au théâtre et au cinéma.

En Espagne, le Gouvernement a adopté en mai un décret débloquant près de 80 millions d'euros pour tenter de limiter l'impact de la crise dont des subventions pour le spectacle vivant, des mesures spécifiques pour soutenir les artistes, un fonds de garantie pour l'octroi de prêts et aussi l'ouverture de lignes de crédit, à hauteur de 780 millions, dédiées aux entreprises culturelles. Malgré l'espoir d'une reprise, les grands clubs de l'île d'Ibiza resteront fermés cet été.

L'Italie a accordé une aide extraordinaire de 13 millions d'euros pour les artistes, les auteurs et les interprètes dont les revenus ne dépassent pas 20 000 euros bruts par an, et de 20 millions d'euros pour les lieux culturels. En Grande-Bretagne, il aura fallu attendre le mois de juillet pour que le Gouvernement annonce un plan de sauvetage de 1,74 milliard d'euros. Une très grande majorité de ces aides ira aux institutions culturelles et aux organismes relevant de la musique live, du patrimoine ou du cinéma indépendant. Quelques jours plus tôt, mille cinq cents artistes, parmi lesquels les Rolling Stones, Ed Sheeran, Coldplay, Depeche Mode..., avaient exhorté le gouvernement à agir pour sauver l'industrie des concerts.

Aux États-Unis, où des initiatives privées ont récolté des fonds d'urgence, sept cents artistes, parmi lesquels Alice Cooper, Ozzy Osbourne, Robert Plant, ont demandé en juin une aide financière au Congrès tandis que 90 % des salles indépendantes seraient menacées d'une fermeture définitive.

Culture à l'arrêt



salles, festivals, techniciens, sous-traitants indispensables à son fonctionnement. De tous les postes étudiés par l'étude EY, c'est bien la part du live, qui est la plus touchée, avec une baisse anticipée de ses recettes de 2,3 milliards d'euros, soit une amputation de... 83,5 %. Sur la seule période du 1^{er} mars au 31 mai, le Prodiass (Syndicat national du spectacle musical et de variété) a déjà estimé à 477 millions d'euros la perte sur les recettes de billetterie, contrats

de cession de spectacles, locations de salles, recettes annexes de bar, restauration, sponsoring... D'après certaines études en cours, ce sont plus de deux mille cinq cents festivals, qui seront annulés cette année dans toutes les esthétiques musicales. Bien que la fin du confinement ait été sifflée le 11 mai, l'incertitude sur les suites de l'épidémie a d'abord conduit à l'annulation des principaux festivals et concerts jusqu'à la mi-juillet, avant que

les annulations ne touchent en cascade la quasi-totalité des événements programmés pendant l'été. Rock en Seine sera le premier grand festival à se tenir fin août avec toutefois une jauge limitée à cinq mille spectateurs. Nous sommes donc encore loin du retour à la normale, espéré pour 2021. « Le souci n'est pas tant les trois mois de confinement que toute la période qui suit jusqu'en décembre », résume Benjamin Caschera, l'un des





deux fondateurs de La Souterraine, plateforme de défrichage de jeunes artistes. *L'incertitude actuelle provoque un ralentissement de tous les projets.* »

Les clubs inquiets

Après la sidération qui a saisi le pays le 12 mars et la mise à l'arrêt de l'activité culturelle, nombre d'artistes ont commencé à se produire en ligne depuis leur lieu de retraite, jouant de leur notoriété pour appuyer la consigne publique de rester à son domicile. Ce sont ensuite des milliers d'artistes, qui ont envahi les plateformes numériques, partageant avec leur public des moments d'intimité musicale plus ou moins improvisés. Des festivals d'un nouveau genre ont vu le jour avec des prestations d'artistes en ligne pour tenter de faire oublier l'absence de « vrai » public. Des festivals de cinéma comme celui d'Aubagne, fin mars, ont proposé des éditions totalement dématérialisées. En juin, des formules intermédiaires sont apparues, en particulier dans le jazz, concerts filmés et diffusés sur le net mais depuis une salle de concerts dans les vraies conditions du live. Ainsi le Maisons-Laffitte Jazz Festival a

Dès le mois de mars, la Sacem a lancé un plan d'urgence de 43 millions d'euros pour ses membres en difficulté comprenant un fonds de secours de 6 millions d'euros.

offert des prestations d'une trentaine de minutes parmi lesquelles Anne Pacey, enrichies d'images d'interviews des artistes et de l'équipe du festival.

Quant au festival parisien We Love Green, son alternative online du 3 au 7 juin a rassemblé quatre-vingt mille festivaliers et touché sept millions de personnes. Face à ce succès inattendu, We Love Green songe à se réinventer pour son dixième anniversaire, en 2021.

Si nombre de projets d'enregistrement se verront décalés, la reprise des concerts, des festivals et du clubbing pose donc encore beaucoup de questions. Jusqu'à l'été, il demeurerait compliqué de figer une programmation sur le dernier trimestre 2020 dans les conditions imposées jusque-là (public assis et distancé), qui ne conviennent ni à l'esprit des concerts en musiques actuelles, ni à la difficile équation

économique que chaque salle doit résoudre quand billetterie, consommations et vestiaire comptent pour une part importante de son budget. Par ailleurs, certaines directions préfèrent repousser leur date d'ouverture pour éviter la distanciation imposée au public. « *Nous espérons reprendre en septembre les concerts "normaux", explique Benjamin Mialot, programmeur de la salle les 4Ecluses, à Dunkerque. Mais cela impliquerait un assouplissement des préconisations sanitaires, qui pour l'instant courent jusqu'à... début septembre. De mon côté, j'ai donc arrêté de programmer. On n'a qu'une poignée de dates prévues. Si on peut, on en ajoutera en dernière minute.* »

C'est pour les clubs et discothèques, que la situation demeure la plus inquiétante; aucune date de réouverture n'a encore été fixée par les pouvoirs publics et le milieu déjà fragile, et qui se sent oublié, redoute une hécatombe dans ses rangs.

Après de premières mesures d'urgence, le président de la République dévoilait lui-même en mai son plan pour soutenir la culture avec un budget de 50 millions d'euros pour le Centre national de la musique, fraîchement créé en janvier dernier.

De son côté, la Sacem a multiplié les initiatives. Dès le mois de mars, elle a lancé un plan d'urgence de 43 millions d'euros pour ses membres en difficulté comprenant un fonds de secours de 6 millions d'euros,

des avances exceptionnelles de droits d'auteur de 10 % et un renforcement du programme d'aide aux éditeurs d'un million d'euros. Elle est aussi la première société d'auteurs à avoir décidé une rémunération spécifique pour le livestream, qui pourrait s'imposer comme un nouvel usage d'écoute de la musique et un nouvel outil de promotion pour les artistes (voir page 8).

L'artiste au centre

Aussi désastreuse aura-t-elle été sur le plan économique, la crise a conforté des artistes indépendants dans l'idée de continuer à revaloriser la musique afin de contrer les effets de la chute du disque. Ainsi, l'auteur-compositeur-interprète Da Silva a poursuivi avec succès sa stratégie de concentration de ses contenus sur sa plateforme payante⁽¹⁾

afin de ne plus les disperser gratuitement sur les réseaux sociaux. « *La situation m'a fait réfléchir à la place de l'artiste dans la société et donné l'idée de nombreux nouveaux projets* », explique Da Silva,

dont la démarche personnelle vise, entre autres, à réinventer le lien entretenu par l'artiste avec son public. Patricia Teglia, attachée de presse indépendante (Angèle, Suzane, Aldebert...), se félicite aussi que « *la crise ait au moins eu le mérite de remettre les artistes au centre de l'activité. Certains ont repris leur destin en main* ». Symptomatique des possibles évolutions que cette crise aura suscitées, la plateforme Bandcamp a pris une initiative inattendue. Chaque premier vendredi du mois, le site américain



ne prélève aucun frais de fonctionnement afin que l'intégralité des ventes revienne directement aux artistes.

Côté public, de nouvelles pratiques semblent émerger. D'après un sondage, un Français sur cinq serait désormais prêt à payer pour un accès à la version en ligne d'un concert. Ce qui tombe à pic puisque, satisfaits de leurs expériences, des artistes se disent tentés de poursuivre des concerts en ligne via la plateforme vidéo Twitch.

La gravité de la situation a également mis en évidence l'interdépendance entre les différents maillons de la chaîne musicale. Le redémarrage s'opérera plus globalement sur une prise de conscience inédite des problématiques sociétales et environnementales qui aura une incidence sur les déplacements, les festivals et les tournées, voire, pourquoi pas, entraînera la réinvention du secteur. Le désir de certains citoyens de quitter la ville pour plus d'espace pourrait toucher des pros de la musique, qui contribueraient ainsi à une

décentralisation souhaitable de la filière.

Resserrer les liens profitera à tous. Ce sera d'autant plus important quand il s'agira de planifier les prochains agendas de concerts où se bousculeront les reports de dates annulées et les nouveaux événements. Parmi les deux cent cinquante-sept mille personnes du secteur, deuxième employeur du monde de la culture, d'autres métiers ont aussi décidé de donner de la voix. À la recherche de visibilité, cent quarante attachés de presse indépendants ont formé un syndicat afin de se faire entendre tout en attirant l'attention sur leurs difficultés économiques. Dans cette optique, l'étude EY pointe d'importants objectifs vitaux parmi lesquels la protection des lieux de création, de production et de diffusion, la préservation de la diversité des esthétiques musicales, la relance de l'investissement artistique au profit de l'émergence et, enfin, la garantie de l'accès du plus grand nombre aux différents métiers. La solidarité dans le secteur pourrait se trouver renforcée et la musique remise au premier plan.

PASCAL BERTIN

(1) <https://dasilva-officiel.com>

Sept millions de personnes ont suivi la version online du festival We Love Green.

Une lueur d'espoir

Au milieu de cette morosité, artistes et professionnels se raccrochent à un motif d'espoir, le retour des spectateurs dans les salles de concerts. Si l'incertitude demeure sur l'attitude du public lorsque la crise sanitaire sera passée, un sondage mené en mai par Yurplan, une start-up lyonnaise dans l'événementiel, n'est pas passé inaperçu. 92 % des personnes interrogées se disaient prêtes à participer à des spectacles dès la levée des restrictions. Du côté de la plateforme de billetterie Weezevent, une étude de l'Ifop, publiée mi-juin, révélait aussi que 93 % des sondés se déclaraient « en manque » d'événements tandis que 85 % comptaient maintenir ou augmenter leur budget sorties, notamment par solidarité avec les événements qu'ils aiment. Encore faut-il que cette envie puisse renouer avec la valeur de partage et de proximité propre au spectacle. « *Sans une adhésion du public à des mesures claires, cohérentes, réalistes et communiquées de façon transparente, nous n'y arriverons pas* », prévient Pascal Viot, responsable Sécurité du festival suisse Paléo.

#SCÈNEFRANÇAISE

POUR redonner de l'air À LA MUSIQUE

Alors que la scène française est à l'arrêt depuis la mi-mars, une campagne initiée par la Sacem vise à encourager la diffusion et l'écoute de la musique produite en France. Objectif: soutenir les artistes et les auteurs privés de revenus mais aussi donner de l'oxygène à une filière en voie d'asphyxie.



Suzane aux Vieilles Charrues, juillet 2019.

« C'est la bérézina », assène l'ancien ministre de la Culture Jack Lang, qui pourtant en a vu d'autres. Le constat est sans appel. La crise sanitaire qui frappe les industries culturelles et créatives conduit à l'asphyxie progressive d'un secteur essentiel à l'économie française comme l'ont démontré différentes études ces dernières années. La musique et le spectacle vivant sont d'abord impactés par l'annulation des concerts,

des festivals, la fermeture des salles de spectacles tout en ne sachant pas de quoi demain sera fait. Comment maintenir un modèle économique dont la vocation même est de rassembler des centaines, des milliers de personnes dans un même espace pour un moment de partage musical, s'il n'est plus possible d'accueillir ce public dans des conditions normales pour des raisons sanitaires? Les premières victimes de cette crise sont les auteurs et les éditeurs, faute de concerts ou de salles pour se produire. L'an prochain,

ils seront aussi privés de droits d'auteur, leurs œuvres n'ayant pu être interprétées ou diffusées.

Initiative vertueuse

C'est de ce constat qu'est née l'idée de la campagne #ScèneFrançaise pour donner une visibilité à la création produite en France. Susciter une mobilisation générale, un mouvement de solidarité pour les artistes, les créateurs, les éditeurs, mais aussi, derrière eux, pour une kyrielle de métiers, souvent des artisans de la musique sans qui la machine ne saurait tourner: managers, producteurs, techniciens, mixeurs, ingénieurs du son, attachés de presse, graphistes, vidéastes, maquilleurs, photographes, tourneurs, programmeurs, directeurs de salle, mais aussi professeurs, formateurs, coachs et bien d'autres. « Chaque maillon de la chaîne est important et se trouve aujourd'hui en danger », peut-on lire sur le site de #ScèneFrançaise. Ce projet initié par la Sacem s'adresse aux radios, aux plateformes, aux organisateurs d'événements, aux festivals, à l'ensemble des professionnels de la musique et du spectacle et, plus largement, à chacun d'entre nous. L'interdépendance de l'écosystème de la musique, ressentie avec encore plus d'acuité pendant cette crise, démontre que l'initiative est vertueuse. Faire vivre les artistes en les diffusant, en les écoutant, c'est redonner de l'oxygène à toute une filière.

La diversité culturelle menacée

Derrière les pionniers, Radio France, Skyrock, Radio FG, Nova, la mobilisation n'a cessé de



grandir. Cent quarante-deux artistes et acteurs du monde culturel ont donné le la dans une tribune publiée le 23 mai par le *Journal du Dimanche*. Parmi les signataires, Laurent Voulzy, Alain Chamfort, Clara Luciani, MC Solaar mais aussi Sibyle Veil, présidente de Radio France, et Jean-Noël Tronc, directeur général-gérant de la Sacem. À l'heure où nous bouclons ce *Magsacem*, ce sont désormais mille deux cents signatures, qui sont apposées en bas du texte. Des festivals, les Francofolies de La Rochelle, le Printemps de Bourges... des plateformes numériques, Spotify, Deezer et Qobuz, sont des partenaires du projet. Soutenus par la Sacem, de grands rendez-vous musicaux autour de la Fête de la musique lui ont fait écho: le concert de France Télévisions, les trois jours en musique de Radio France ou encore l'initiative numérique de Bandsintown, plateforme de recommandation de concerts et de livestreams. Des playlists labellisées #Scène-Française fleurissent désormais un peu partout. Valoriser, faire rayonner la scène française pour protéger les artistes, les auteurs, car, lorsque ces derniers sont fragilisés, c'est aussi notre diversité culturelle, qui se trouve menacée.

1200 personnes ont apposé leur signature en bas de la tribune publiée le 23 mai dans le *Journal du Dimanche*.



Concert sans public à la Philharmonie de Paris, le 27 mai 2020.

●●● PAROLES D'AUTEURS, COMPOSITEURS ET ÉDITEURS

« Soutenir les artistes locaux et les indépendants est primordial pour la diversité culturelle, la survie des artistes en développement, ainsi que leurs labels. »

ADG, auteur, compositeur, interprète

« Unis, nous sommes plus forts... Mon petit message pour le public sera le suivant : ne nous laissez pas tout seuls. »

Fukisama, DJ/Underground & Afro House Music



© LUDOVIC MARIN/AFP

« La scène, c'est la maison, c'est le sanctuaire, c'est la sécurité, c'est la vie... Comment soutenir la scène française ? En nous réorganisant pour que le public ait confiance pour revenir nous voir et qu'il se rende compte que ces moments sont privilégiés et à chérir. »

Angélique Kidjo, autrice, compositrice, interprète

« Pour soutenir la scène française, les artistes français, si vous avez des artistes favoris, c'est déjà cool d'acheter leurs albums, c'est cool d'aller découvrir tout un album plutôt que de découvrir seulement deux chansons. »

Suzane, autrice, compositrice, interprète

« Solidarité absolue avec les artistes, les créateurs indispensables à la vie de notre pays, à la vie tout court. »

Henri Texier, compositeur, contrebassiste

« J'attendais beaucoup de la tournée pour continuer à promouvoir mon nouvel album sur scène et dans les médias, mais elle n'a malheureusement pas commencé. En confinement, j'ai gagné vingt mille abonnés sur Instagram, ce qui est énorme, pour moi, en faisant un clip confiné, mais cela ne remplace pas le live. Tout ce que je fais, c'est pour être sur scène. »

Aloïse Sauvage, autrice, compositrice, *Le Parisien*, 18 juin 2020

« Sans artistes, pas d'œuvres, pas de public, pas de revenus, pas de filière... C'est tout un métier, qui est touché derrière moi : musiciens, techniciens, salles, éditeurs, labels, managers. »

Tim Dup, auteur, compositeur, interprète

« La #ScèneFrançaise a du talent ! Plus de renouvellement, plus de place pour eux dans les médias pour passer cette crise et leur préparer un bel avenir ! »

Philippe Manivet, éditeur

« Nos talents locaux ont plus que jamais besoin d'une exposition qui leur fait trop souvent défaut. »

Thomas Jamois, éditeur

« Je soutiens cette initiative en tant qu'artiste indépendant. La scène indépendante française a plus que jamais besoin de visibilité pour subsister... Nous nous devons d'être solidaires pour ne pas disparaître. »

Thomas Breinert, auteur, compositeur, interprète

« Il est plus que jamais nécessaire de soutenir nos sociétés de perception de droits et de nous montrer tous solidaires. Nos situations, dans tous les domaines, – culture, musique, cinéma, littérature, théâtre, arts plastiques –, sont d'une grande précarité et sont dangereusement dépendantes du contexte. Les pouvoirs publics ont le devoir d'apporter à nos secteurs des solutions pérennes. »

Jeanne Labrune, cinéaste, scénariste

« Ce qui me manque le plus, de la scène ? Tout, les voyages en bus, le partage avec le public quand on jouait, jusqu'aux coulisses... »

Bénabar, auteur, compositeur, interprète

« C'est notre langue et notre patrimoine, qui sont en jeu... »

Jean-Marie Moreau, auteur, compositeur

« N'oubliez pas ceux qui vous font rêver. »

Nicolas Rabaud, éditeur

« Soutenir aujourd'hui les artistes et leur travail est un acte fort. Tous les moyens qui pourront être mis en œuvre – les médias, en particulier – pour donner une visibilité accrue à la création française (qui reste, rappelons-le, ouverte sur le monde) nous permettront de mieux rebondir une fois la crise passée, sans perdre en chemin les talents et les structures qui constituent toute la richesse de notre paysage musical et culturel. L'ensemble Almaviva et moi-même soutenons chaleureusement la scène française ! »

Ezechiel Spucches, pianiste, compositeur et directeur artistique de l'ensemble Almaviva

« Plus que jamais, soutenons les créateurs et les producteurs locaux. Merci à tous les médias qui privilégient les circuits courts et le #FabriquéEnFrance. »

Féloche, auteur, compositeur, interprète



© J.P. PARENTÉ

« Plus que jamais, il est important de soutenir la création française. »

Joachim Garraud, DJ et producteur de musique électronique

+ En savoir plus sur scenefrancaise.fr/

Izïa

L'ode à la résilience



1990

Naissance d'Izïa Higelin à Paris.

2009

Premier album, *Izïa*.

2015

César du second rôle pour *Samba*.

2018

Disparition de son père et naissance de son fils.

2019

Sortie de *Citadelle*.

Cet automne, l'autrice-compositrice-interprète dévoilait *Citadelle*. Un quatrième album vibrant, marqué par le deuil de son père, Jacques Higelin, la naissance de son fils et une profonde joie d'exister.

L

La douce Izïa cache bien son jeu. Iggy Pop en sait quelque chose... La première fois qu'il l'a entendue chanter, le rockeur n'en a pas cru ses oreilles. Comment diable cette ado gracile pouvait-elle receler un tel coffre ? Une telle énergie viscérale ? C'était en 2009, sur le plateau de l'émission *La Musicale*. Ce jour-là, Izïa, 19 ans, entonnait *Nice to be dead* et *Gloria* avec l'Iguane, alors âgée de 62 printemps. « J'étais superimpressionnée mais Iggy Pop a été d'une extrême douceur avec moi. Quand je suis montée dans les aigus, il s'est écrié "What?!" car il ne s'attendait pas du tout à ça. Du coup, c'était vraiment drôle, de le voir apprécier notre duo. À la fin, il s'est même mis torse nu et m'a chaleureusement félicitée », se souvient la jeune femme, d'une petite voix flûtée, presque enfantine, qui tranche radicalement avec son timbre joplinien des grands soirs. Soudain, on comprend mieux le trouble d'Iggy : l'air de rien, capable de tout, une redoutable bête de scène sommeille en elle. Il faut voir Izïa sur scène pour découvrir sa part sauvage...

Le 1^{er} avril, justement, la chanteuse-comédienne de 29 ans devait se produire à l'Olympia. « La dernière fois, c'était en 2010, il y a pile dix ans. J'ai vraiment envie de fêter cet anniversaire. Ce sera un moment très sentimental », se réjouissait-elle fin février, avant que l'épidémie de Covid-19 ne mette l'humanité à l'arrêt. Dans le meilleur des

mondes, la fille de Jacques Higelin aurait invité son demi-frère Arthur H à la rejoindre sur scène et, pourquoi pas, Dominique A ou Jeanne Added, qui l'accompagnent en duo sur *Citadelle*. Aussi vibrant qu'apaisé, ce quatrième album a vu le jour parmi les vieilles pierres de Calvi, dans un mélange de joie et d'élégie. Lorsque ses premières chansons jaillissent à l'automne 2017, Izïa est enceinte. « Elles représentaient la vie, la création... jusqu'à ce jour funeste. Le 6 avril 2018, son père chéri – son ami, son « compagnon d'aventures », son « Dragon de métal » – la laisse orpheline, à seulement 27 ans. Fatalement, « Citadelle va se charger d'histoire » et « regorger de clins d'œil, de talismans, d'images et de souvenirs de lui ».

Le 6 avril 2020, confinée à Paris, Izïa n'a pas pu se rendre à Calvi pour évoquer sa mémoire, mais elle lui a rendu un hommage vibrant sur Youtube en interprétant le titre *Calvi*. Si la disparition d'Higelin lui laisse un vide abyssal, Izïa ne s'en plaint jamais : « C'est un vrai cadeau du ciel, d'être tombés l'un sur l'autre. On s'est vraiment

trouvés, tous les deux ». Elle ne craint pas non plus l'au-delà : « Mon père m'a toujours enseigné que la mort faisait partie de la vie. Et que si on avait peur de la mort, on avait peur de la vie... ». Dans les moments difficiles, elle trouve encore le réconfort auprès de ses fans : « Beaucoup de gens me parlent de lui, car il reste dans leur cœur. C'est un peu comme s'il devenait immortel à travers eux. Une sorte d'entité cosmique... » Leur « relation fusionnelle » s'est imposée comme une évidence, dès sa naissance, le 24 septembre 1990. « Je n'élève pas Izïa, je m'élève avec elle », confiait d'ailleurs le chanteur-poète. À l'âge de 2 ans, la fillette fait déjà ses premiers pas sous les projecteurs, presque involontairement : « Mon père jouait au Grand Rex et je me suis faufilée sur scène en

criant « Papa! Papa! » les bras tendus vers lui. Il m'a alors posée sur son piano. C'était notre premier concert ensemble. Et le début d'une très longue série... », poursuit-elle.

Entre-temps, les deux inséparables font les « quatre cents coups et multiplient les aventures musicales ». Sur disque, sur scène... « Seule ma mère était capable de temporiser notre folie », concède Izïa. D'origine tunisienne, Aziza Zakine était choriste et danseuse quand elle a rencontré Jacques Higelin, dans les années 1980. « Ils sont tombés fous amoureux et ont fini par se marier en 2001. Elle me surveillait mais m'a toujours soutenue dans mes choix. Même quand j'ai décidé d'arrêter l'école à l'âge de 15 ans pour partir en tournée... »

« Mon père m'a toujours enseigné que la mort faisait partie de la vie. Et que si on avait peur de la mort, on avait peur de la vie... »

L'artiste se dit aussi « très fière » d'avoir hérité des racines juives tunisiennes de sa grand-mère Mireille. « Elle m'a transmis comme mon père une part artistique et un côté saltimbanque, ainsi qu'une profonde joie d'exister, insiste-t-elle. J'aime l'idée d'insuffler ce soleil et cette liberté à mon public. C'est extrêmement inspirant. »

Parallèlement à la scène, Izïa n'en finit pas d'éblouir le grand écran dans la peau de femmes puissantes. Depuis 2015 et son César du meilleur second rôle pour *Samba*, d'Éric Toledano et Olivier Nakache, on l'a vue incarner une agricultrice lesbienne dans *La belle saison*, de Catherine Corsini, et prendre les traits de Camille Claudel dans le *Rodin* de Jacques Doillon. On n'en attendait pas moins de la fille d'Higelin. Soit une artiste citoyenne qui a toujours appelé ses fans « à résister, à se battre, à ne jamais baisser les bras... ».

ÉLÉONORE COLIN

Live. Dès le 8 avril, la Sacem a lancé une série de concerts en livestream sur sa page Facebook. Baptisés Scènes Sacem Oxygène, ces moments de live ont été conçus comme de véritables cartes blanches aux artistes soutenus par la Sacem.

Un bol d'Oxygène!



Tout au long de l'année, la Sacem accompagne ses membres, auteurs et compositeurs, via des programmes d'aide, dont l'un est entièrement dédié à l'accompagnement de carrière. Dans ce cadre, les Scènes Sacem sont l'occasion de faire connaître leur musique et de rencontrer leur public. Pendant le confinement, il était naturel de poursuivre cet engagement et d'offrir une visibilité aux artistes, en les encourageant à créer et à partager leur talent, malgré la crise. Chanson française, jazz, musiques du monde... les concerts live rimaient avec diversité et leur audience a dépassé les frontières hexagonales.

De haut en bas et de gauche à droite: Lindigo; Renaud Garcia-Fons; Keyvan Chemirani; Von Pourquery; Céline Ollivier; Hussam Aliwat; Joanna; Mathias Lévy; Sarah Lenka.

Dans une chambre, un salon, ou même un jardin... les seize Scènes Sacem Oxygène ont cumulé plus de 1,6 million de vues. Elles sont toujours disponibles, en replay, sur Facebook. À découvrir également sur Facebook: les French Go Live, une série de neuf lives valorisant le catalogue d'éditeurs indépendants ayant participé au dispositif French VIP.

En savoir plus
 <https://www.facebook.com/LaSacem/>

Agenda

Des sets French VIP seront diffusés cet été sur la chaîne Clubbing TV :

- Flox, le 6 août à 19 h ;
- Mila Dietrich, le 14 août à 20 h ;
- Atoem, le 20 août à 19 h.

En savoir plus  clubbingtv.com/live/

Le festival de Cannes a fait son marché... en ligne



Deux fois, au cours de son histoire, le festival de Cannes n'aura pas eu lieu : en 1968 pour cause de manifestations étudiantes et en 2020 en raison du Covid-19. L'annulation du festival, le plus grand rendez-vous cinématographique au

monde, a été vécue comme une catastrophe par toute l'industrie, et notamment par les compositeurs de musique à l'image. Pour tous ceux dont les films sont sélectionnés à Cannes, le festival constitue une reconnaissance de la place essentielle que joue la musique dans le processus de création cinématographique.

Si la Croisette n'a pas connu, cette année, son animation habituelle pendant la quinzaine de mai, le Marché du film a, quant à lui, pu avoir lieu sous une forme digitalisée du 22 au 26 juin. Deux mille trois cents films de long-métrage ont été mis en vente et plus de mille deux cents projections ont été organisées en ligne à destination des huit mille cinq cents participants. Ce nouveau marché en version numérique, imaginé au plus proche de l'expérience vécue et acquise à Cannes, a également proposé aux professionnels du monde entier plus de cent cinquante événements dont des rencontres avec des compositeurs ou des concerts exclusifs (Alexandre Desplat, Gabriel Yared, Béatrice Thiriet, Camille Bazbaz, Chloé Thévenin...). La Sacem était présente à travers une série d'initiatives parmi lesquelles *Spot the composer*, rencontre virtuelle entre des compositeurs de musique de films, des réalisateurs et des producteurs à la recherche de musiques originales pour leurs projets, mais aussi une keynote d'Alexandre Desplat et John Powel et cinq livestreams de compositeurs de musique de film.

Incubation de projets culturels avec HEC

En 2018, la Sacem a démarré une collaboration avec le master médias, art et création d'HEC Paris dans le cadre d'un programme d'incubation culturelle. Chaque année, la Sacem proposera à HEC Paris plusieurs projets artistiques ou culturels à accompagner en ingénierie.



Cette année, les élèves d'HEC Paris travaillent autour de plusieurs projets

liés à la création musicale et à son rayonnement. Parmi eux, l'un tend à identifier la diversité des projets musicaux dans les territoires ruraux et à en favoriser l'essaimage à travers la constitution de ressources utiles à la mise en relation des auteurs-compositeurs et des lieux (cafés, bars, MJC, associations locales...), ainsi qu'au développement des projets. Un autre tend à accompagner le développement d'une association d'artistes auteurs-compositeurs agissant dans le champ de l'action culturelle solidaire, et à favoriser le développement de projets musicaux auprès des personnes en grande fragilité sociale. Cette alliance de compétences illustre l'ambition de renforcer l'ingénierie culturelle apportée à la diversité des artistes et des porteurs de projets musicaux.



DEMANDEZ À CLARA !

Demandez à Clara

Basé sur l'expertise de l'association Présences Féminines, qui travaille depuis dix ans à l'identification et la valorisation des compositrices de musique classique (notamment à travers le festival du même nom), le centre de ressources et de promotion Présence Compositrices vient de lancer son site internet presencecompositrices.com et a dévoilé, le 21 juin dernier, sa base de données « Demandez à Clara ! ». Ainsi nommé, en référence à Clara Schumann, cet outil collaboratif, inédit et gratuit, recense déjà près de cinq mille œuvres de sept cent soixante-dix compositrices, du XVII^e siècle à aujourd'hui, de toutes nationalités. Une ressource précieuse pour nourrir les futurs programmes de concerts !

En savoir plus
 presencecompositrices.com

+ **En savoir plus sur**
aide-aux-projets.sacem.fr/

Covid-19 et festivals. «*Rassemblements de plus de cent personnes interdits jusqu'à nouvel ordre.*» Depuis cette annonce du 13 mars, les organisateurs de festivals ont vécu des périodes de doute, d'incertitude, mais aussi de résilience et d'émulation collective pour se réinventer et adapter cette édition 2020 si particulière. Reportage au cœur des festivals d'Annecy, des Papillons de nuit et de Jazz in Marciac.

CHRONIQUE D'UNE adaptation



© FRANCIS VERNHET

«**N**ous étions en pleine conférence de presse de présentation du festival quand le président de la République a fait sa première allocution, le 12 mars dernier», se souvient Pierre-Olivier Madelaine, directeur du festival Papillons de nuit (dit aussi «P2N»), qui se déroule chaque année à la Pentecôte, à Saint-Laurent-de-Cuves, dans la Manche. «Dès le lendemain, en petit comité, on s'est dit qu'il fallait commencer à réfléchir à un plan B. Ça nous semblait des montagnes à dépla- cer», poursuit-il.

Une semaine plus tard, la décision de reporter le vingtième anniversaire du festival à la troisième semaine d'août est prise. «80% de la programmation initiale était maintenue. Les sociétés de production nous suivaient, les partenaires aussi. Il y avait encore très peu de demandes de remboursement, deux ou trois cents sur les soixante mille billets vendus. Localement, tous les acteurs étaient d'accord. L'obsession était de sauver le festival», explique Pierre-Olivier Madelaine. À l'époque, il s'estime chanceux, très peu de festivals ont réussi à décaler leurs dates.

Un tour de force plus aisé pour un festival au fonctionnement très associatif. P2N est une organisation essentiellement composée de bénévoles; jusqu'à mille quatre cents pendant le festival pour trois salariés à l'année.

Faire le deuil

Au festival d'animation d'Annecy, Mickaël Marin sent les choses changer dès «début mars, à Cartoon Movie, à Bordeaux; on voyait déjà beaucoup de changements au niveau sanitaire. Et puis certains studios étrangers commençaient à annuler leur venue».



© S. MATTER

Ci-dessus: Le Cristal, trophée décerné lors du festival, au bord du lac d'Annecy. Page de gauche: L'Astrada, salle de spectacles de jazz, à Marciac.

LES CHIFFRES (1)

2 640
festivals de musique annulés
cette année (estimation).

11,02 millions
de personnes fréquentent
un festival chaque année.

De **1,53 à 1,8** milliard
d'euros de pertes économiques
négatives générées par
l'annulation des festivals
de musique à cause de la crise
du Covid-19 (estimation).

De **101 000**
à **157 229**
engagements artistiques annulés
du fait de l'impossibilité pour les
festivals de musique de se tenir
entre avril et août 2020.

(1) «Festivals annulés – estimer la perte économique et sociale», étude réalisée par Emmanuel Négrier et Aurélien Djakouane avec Damien Potier et Marion Vidal dans le cadre de l'étude SoFEST! initiée par France Festivals.

À partir de là, l'idée de devoir adapter la soixantième édition du festival d'animation commence à faire son chemin.

Malgré tout, pendant les premières semaines du confinement, les équipes continuent à plancher sur l'organisation d'un événement physique. En parallèle, plusieurs scénarios alternatifs sont envisagés: un report en juillet, un report en septembre ou une annulation pure et simple. Mais «ces solutions ne sont pas satisfaisantes», pour Mickaël Marin. «Tout le mois de mars, on reçoit énormément de messages de tout le secteur, le Marché international du film d'animation (Mifa) est extrêmement important, sans lui, il n'y avait aucun rendez-vous avant octobre. Et puis la sélection était quasiment arrêtée... Le suspense ne pouvait pas durer éternellement, poursuit-il. Le 7 avril, nous avons donc annoncé l'annulation physique du festival et son organisation en ligne.» Le plus dur, selon le directeur du festival d'animation, a été d'amener «l'équipe à faire le deuil de l'événement prévu et à avancer sur la suite». D'autant plus que «cette soixantième édition s'annonçait particulièrement réussie».

«La mort dans l'âme», Jean-Louis Guilhaumon, directeur du festival Jazz in Marciac et maire de la commune du Gers qui accueille depuis quarante-trois ans cette institution du jazz, s'est lui aussi résolu à annuler l'édition 2020, peu avant les annonces du Premier ministre. «Nous n'arrivions pas à nous résigner. Nous avons été parmi les derniers à renoncer, après avoir attendu, en vain, une décision claire du ministère», se souvient-il. Aujourd'hui, il n'a pas encore totalement perdu l'espoir d'organiser quelques événements «si les contraintes ne sont pas trop fortes».

Au début du confinement, les organisateurs de Papillons de nuit s'étaient donné jusqu'à mi-juin pour prendre la décision finale. Mais face à l'épidémie grandissante, les espoirs se sont amenuisés. Pierre-Olivier Madelaine garde en mémoire la «psychose qui sévit sur

les réseaux sociaux à cette période-là. Peu à peu, la décision de maintenir le festival fin août apparaissait comme irresponsable». Le 28 avril, le Premier ministre Édouard Philippe annonce l'annulation de tous les grands événements jusqu'en septembre. «Il a pris la décision à notre place, finalement», constate le directeur de Papillons de nuit. Cette année, pour le week-end de la Pentecôte, la petite commune normande est restée silencieuse. «Là, ça a été vraiment dur. La météo était au top, nous avions l'une de nos meilleures fréquentations; pour ces 20 ans, la fête aurait été totale», regrette-t-il.

Le soutien du public et des partenaires

Le public, lui, reste présent. Aux dates du festival, les fidèles se sont réunis entre eux et ont partagé sur les réseaux sociaux les photos de leurs #P2Nàla-Maison. Pierre-Olivier Madelaine se sent aussi soutenu par ses partenaires: «Toutes nos subventions institutionnelles, comme celle de la Sacem, ont été maintenues. Tous nous ont envoyé des messages de soutien, mais il reste une inconnue sur leur capacité de soutien financier pour l'an prochain», estime-t-il. Malgré cela, la perte de budget dépasse 90%. Sur les 3 millions d'euros de budget, plus de 80% relèvent de la billetterie ou des recettes annexes. Le président de Jazz in Marciac, ému par «les très nombreux et touchants messages des festivaliers», apprécie la relation particulière qui lie le festival à son public. «Nos partenaires ont été nombreux à maintenir leur participation», relève-t-il aussi. L'organisation a pu bénéficier du maintien de ses subventions publiques, notamment celle de la Sacem, ce qui «a permis de pondérer les pertes», selon Jean-Louis Guilhaumon, qui loue «une réaction à la hauteur des enjeux». Les huit salariés de l'association sont aujourd'hui au chômage partiel et la centaine d'intermittents mobilisés habituellement sur le festival ne viendront pas.



Forte de ses quarante-trois années d'archives, l'association gersoise prépare en ce moment un festival virtuel pour conserver le lien avec son public. « Nous proposerons chaque jour un rendez-vous différent pour vivre la musique et le jazz à travers des reportages et des retransmissions », explique le président de Jazz in Marciac.

De son côté, Mickaël Marin se réjouit de l'accueil des professionnels du secteur pour le festival d'Annecy en ligne: « Nous n'aurions pas pu le faire tout seuls, nous savions que tout le monde allait jouer le jeu ». La totalité de la sélection est accessible sur la plateforme de vidéo à la demande créée pour l'occasion moyennant un pass à 15 euros, accessible au grand public. Le Mifa, quant à lui, se tiendra intégralement en numérique; rendez-vous en visio, conférences en live sur internet, notamment les leçons de cinéma comme celle avec le compositeur Bruno Coulais ou les rendez-vous professionnels en face-à-face entre réalisateurs et compositeurs. La durée du festival a, de plus, été allongée « pour permettre aux festivaliers de prendre le temps de voir tout le contenu ». À une semaine de l'ouverture, la plupart des rencontres professionnelles étaient déjà pleines et trois mille accréditations étaient déjà demandées pour le Mifa, contre quatre mille cent l'an dernier. Là aussi, le soutien des partenaires a été total. « Ce soutien, estime le directeur, allié à l'organisation de l'édition en ligne, devrait nous permettre de limiter le déficit. » Sur les 6,4 millions d'euros de budget du festival, 60 % proviennent de ses recettes propres. Le directeur attend la fin du mois de juillet pour estimer réellement les pertes liées à la crise sanitaire, même si, à ce stade, sa « priorité, c'est d'organiser un bel événement en ligne. La dimension financière vient après ».

Des impacts au-delà du festival

Cela ne compensera pas, malgré tout, l'absence des douze à quinze mille accrédités pour la ville d'Annecy. Comme



L'affiche de l'édition 2021.

Jazz in Marciac et Papillons de nuit, le festival d'Annecy est très ancré dans son territoire. Il est organisé par Citia, un établissement public de coopération culturelle fondé par la ville d'Annecy, localement très actif. Toute une économie s'est créée autour de l'animation à Annecy. Les retombées économiques du festival ont été estimées à 20 millions d'euros pour le secteur, selon une étude commandée par l'association. Les restaurateurs et hôteliers, eux aussi durement touchés par la crise, ne pourront s'appuyer sur la manifestation pour repartir.

Vingt millions d'euros, c'est l'estimation des retombées économiques de Jazz in Marciac. Dans la commune du Gers, l'absence des deux cent quarante mille festivaliers laissera des traces. Pour tenter d'enrayer cette « perte sèche » pour les commerçants locaux, Jean-Louis Guilhaumon a eu l'idée de proposer les « pique-niques musicaux de Jazz in Marciac »: des paniers à commander en ligne, composés de produits locaux (porc noir de Bigorre, vin blanc ou encore foie gras...) et à consommer en musique devant les retransmissions de concerts du festival. Également maire de Marciac, Jean-Louis Guilhaumon anticipe aussi « une baisse des recettes pour la commune ». L'annulation du report de Papillons de nuit a été « une terrible nouvelle pour les commerçants locaux, qui avaient l'espoir d'une reprise économique fin août », explique Pierre-Olivier

Madelaine. Il estime que la moitié du budget du festival, soit 1,5 million d'euros, va à des entreprises régionales. « Tout ce qui peut être fait par des entreprises régionales l'est », assure le directeur de P2N. Un exemple? « Les huit mille baguettes utilisées pour les vingt mille sandwiches vendus pendant le festival proviennent de douze boulangeries situées autour de Saint-Laurent-de-Cuves! ».

Aujourd'hui, tous ont les yeux rivés sur 2021. À Marciac, on prédit une édition 2021 « éblouissante ». Le festival d'Annecy promet d'enrichir ses futures éditions de contenus hérités de l'édition numérique. Mais des incertitudes subsistent. P2N anticipe d'ores et déjà une baisse de 20 % de son budget pour l'an prochain. Après cet épisode sanitaire, tous s'inquiètent d'une possible baisse de la fréquentation du public et des contraintes que l'on pourrait faire peser sur les salles. Le concert organisé à la Laiterie, à Strasbourg, respectant strictement les jauges sanitaires fait figure de repoussoir. Pour Pierre-Olivier Madelaine, « c'est économiquement insoutenable; nos modèles sont rentables à partir de 90 % de remplissage! Nous imposer une jauge à 50 % de nos capacités, c'est notre mort ». Le président de Jazz in Marciac y voit, lui, des contraintes « incompatibles avec la chaleur humaine qui caractérise le festival ».

PHILIPPINE DONNELLY



La musique, outil de retour à une vie normale

Alors que l'activité commerciale reprend peu à peu, que magasins, bars et restaurants rouvrent leurs portes progressivement, beaucoup se demandent comment faire revenir les clients. La musique y contribue grandement. Depuis les années 80, les commerces ont compris les bienfaits de la musique d'ambiance y compris sur leur chiffre d'affaires. Pour les magasins mais aussi pour les marques, la fabrication des playlists est devenue une affaire de professionnels.

Rue du Temple, Paris. Il est 10 heures, l'enseigne de cosmétique Nyx ouvre les portes de sa boutique. Soigneusement maquillée, l'équipe de vente accueille ses premiers clients le sourire aux lèvres. Rouge à lèvres, fards à paupières, vernis à ongles... les

aficionados du maquillage déambulent dans les rayons, et s'autorisent un petit déhanché sur le titre mondialement connu de Pharrell Williams, *Happy*. Dans un contexte post-confinement, c'est de bon ton. « Nous souhaitons accueillir nos clients dans un univers sain et sécurisé, mais aussi dans une ambiance sonore qui change un peu de notre playlist habituelle », explique

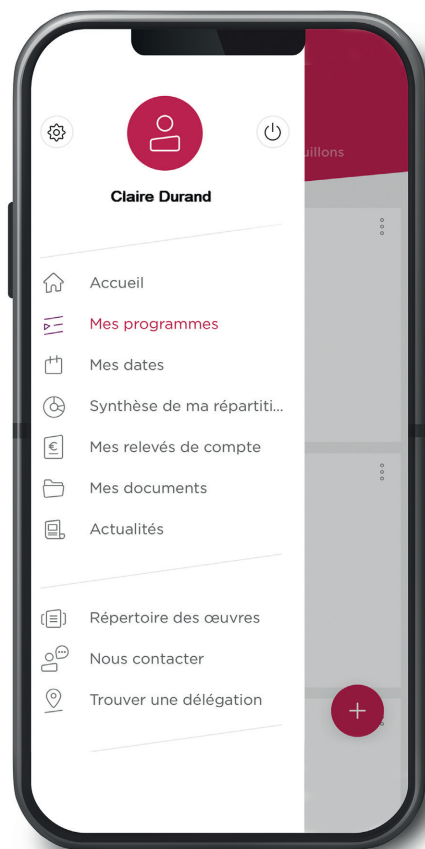
Sabine Depardon, chef de projet retail chez Nyx. Pour cela, nul besoin de composer sa propre playlist « réouverture post-Covid ». La marque de cosmétique a fait appel à Mood Media, l'un des plus importants créateurs de playlists musicales pour les commerces, les hôtels ou encore les restaurants.

À découvrir dans son intégralité sur La Fabrique culturelle : la-fabrique-culturelle.sacem.fr



La Fabrique culturelle recense chaque jour le meilleur du web pour décrypter les coulisses de la création artistique. Lire La Fabrique culturelle, c'est à la fois s'informer, s'étonner, s'inspirer et se projeter pour alimenter sa réflexion!

TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION MOBILE



Déclarez vos programmes et vos dates de spectacle



Consultez la synthèse de votre répartition et vos relevés de compte



Téléchargez vos documents de répartition



Suivez l'actualité culturelle en direct



Accédez au répertoire des œuvres de la Sacem



Contactez-nous et trouvez une délégation régionale

sacem

Ensemble  faisons vivre la musique